

M. le Président: Les députés savent que cette question met la présidence dans une situation délicate.

Une voix: Et le gouvernement aussi.

M. le Président: A l'ordre! Étant donné la nature du préambule et le fait que cette question concerne un ministre du cabinet, je pense devoir autoriser le premier ministre à y répondre. Je souhaiterais toutefois prévenir les députés qu'ils doivent, quand ils posent des questions au ministre, s'en tenir dans toute la mesure du possible à leurs responsabilités, à l'exclusion de toute autre considération.

M. Frith: C'est d'intégrité qu'il s'agit.

Une voix: Cela n'a rien à voir avec la responsabilité ministérielle.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, cette question comporte de sérieuses déformations des faits et une erreur véritablement grotesque, et met en cause la réputation de quelqu'un qui a servi son pays honorablement, en temps de guerre comme en tant de paix, pendant 30 ans à la Chambre des communes, et je pense qu'il vaudrait mieux retirer cette question.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU VICE-PREMIER MINISTRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, le vice-premier ministre déclare, dans un enregistrement, à propos d'une réunion du caucus:

... j'entendais mot pour mot tout ce qui se disait.

Il ajoute:

Nous disposons d'un moyen de savoir tout ce qui se disait tous les mercredis au caucus libéral, sans en perdre un foutu mot.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Gray (Windsor-Ouest): Je demande au premier ministre, dans ces circonstances...

Des voix: A l'ordre!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député aurait-il l'obligeance de poser une question sur la responsabilité ministérielle?

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je demande au premier ministre s'il a la responsabilité de s'entourer dans son cabinet de personnes présentant toute l'intégrité voulue.

Des voix: Bravo!

M. Gray (Windsor-Ouest): Étant donné les déclarations du vice-premier ministre lui-même, pourquoi le premier ministre le laisse-t-il continuer à faire partie de son cabinet?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, ces questions s'inspirent manifestement d'un article paru dans le *Toronto Star* ce matin. C'est une histoire fort intéressante. Toutefois, les événements dont parle cet article sont censés remonter à près d'un

Questions orales

quart de siècle. Ils ont fait l'objet d'une entrevue, toujours selon cet article, avec M. Stursberg en 1973, l'objet d'un livre publié en 1976, et l'objet d'un enregistrement apparemment disponible depuis janvier 1981, et que la revue *Saturday Night* a relaté en 1985 en ces termes:

«L'un des ministres de Pearson avait annoncé (au caucus) qu'il avait deux objectifs: d'une part détruire John Diefenbaker, et d'autre part, détruire Erik Nielsen. Comment puis-je savoir ce qui s'est dit au caucus libéral?» Nielsen sourit.

«Non, il n'y avait pas de micros cachés. Il y avait simplement un branchement sur le réseau électronique de sonorisation des salles de comité et pas un foutu mot de ce qui se disait à l'intérieur ne nous échappait!»

Monsieur le Président, je parle peut-être trop avec les journalistes.

● (1420)

ON DEMANDE QUE LE PREMIER MINISTRE OBTIENNE LA DÉMISSION DU MINISTRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, le vice-premier ministre se condamne lui-même par la déclaration qu'il vient à l'instant de faire à la Chambre. Le premier ministre ne convient-il pas qu'il a le devoir sacré, en tant que premier ministre, de défendre l'intégrité du régime parlementaire qui implique la confidentialité des réunions de caucus de tous les partis, et ne convient-il pas, vu ce que vient de reconnaître le vice-premier, qu'il n'a d'autre choix que de l'inviter à démissionner immédiatement?

M. Nunziata: Aucun respect pour le Parlement.

Des voix: Oh, oh!

M. McDermid: Vous en savez quelque chose.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, en 28 ans de présence à la Chambre, j'ai vu défiler des tonnes de ces banales enveloppes jaunes transmises par des informateurs discrets. C'est quelque chose que les députés de l'opposition connaissaient bien quand ils étaient au gouvernement et que connaissent toujours bien maintenant les deux partis de l'opposition.

J'ai fait tout ce que j'ai pu pour mettre fin à cette pratique, mais totalement en vain jusqu'à présent.

[Français]

LES ALLÉGATIONS AU SUJET D'UN MINISTRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre.

A la lumière des révélations du journal *Toronto Star*, à savoir que le vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale faisait de l'écoute électronique alors qu'il était député de l'opposition, est-il acceptable, dans l'esprit du premier ministre, d'avoir comme interlocuteur auprès de nos alliés de l'OTAN un personnage qui a agi dans le passé d'une façon aussi déplorable et démontrant un manque aberrant d'intégrité?